

Règlement comptable 2018-06 applicable aux associations

Animée par **Véronique BOURILLET**

La participation à la formation est de :

204 € TTC Tarif INTRA

264 € TTC Tarif ASFOREF

Le vendredi 26 novembre 2021 après-midi

de 14h00 à 17h30

Chez **TERRA GESTION**

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

OBJECTIFS

- Connaître les axes majeurs du règlement 2018-06 dans le milieu associatif et leurs enjeux pour nos clients
- Comprendre et maîtriser les impacts sur les principaux postes
- Identifier les liens et les conséquences avec la présentation des comptes annuels

PROGRAMME

1. Présentation générale de la réglementation et enjeux, champ d'application

2. Points comptables spécifiques

- Cotisations
- Subventions d'exploitation
- Subventions d'investissement
- Fonds dédiés
- Legs et donations
- Fonds propres
- Dons en nature
- Prêt à usage
- Mécénat et parrainage
- Contributions volontaires en nature
- Aides financières
- Etc.

3. Présentation des comptes annuels

- Plan de comptes
- Modèle des états financiers
- Contenu l'annexe

4. Particularités « APG » et secteur ESSMS

- APG : tableau de passage, CROD, CER et annexe
- ESSMS : spécificités

PEDAGOGIE

- Exposé
- Evaluation de l'acquisition des connaissances